
ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉSIDENTENCE

Le pôle communication

Paris le 9 octobre 2023

COMMUNIQUÉ

Plusieurs députés ont fait part de leur inquiétude à la Présidente de l'Assemblée nationale concernant l'invitation que Mme Ersilia Soudais, députée La France Insoumise, aurait faite à Mme Maryam Abu Daqqa pour intervenir dans l'enceinte de l'Assemblée nationale à l'occasion de la projection du documentaire « Yallah Gaza » qu'elle organise le 9 novembre 2023.

Mme Abu Daqqa est membre du front populaire de libération de la Palestine (FPLP), organisation classée terroriste par l'Union Européenne. Cette organisation s'est rendue coupable de nombreux attentats contre des civils qui ont provoqué la mort de dizaine d'innocents.

« La présence de Mme Abu Daqqa serait une inqualifiable provocation à l'égard de toutes les victimes de l'antisémitisme de par le monde. Donner la parole à une personne membre d'une organisation terroriste à l'Assemblée nationale donnerait une tribune à la violence, à la haine et porterait une atteinte grave à nos principes démocratiques, plus encore eu égard à la situation actuelle au Proche Orient. »
Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée nationale

Compte tenu de ces éléments, et en application de l'article 13 du règlement intérieur de l'institution, la Présidente de l'Assemblée nationale a pris la décision d'interdire l'entrée de Mme Abu Daqqa à l'Assemblée nationale.

CONTACTS PRESSE :

Héloïse LÉON – 01 40 63 58 88

presse.presidence@assemblee-nationale.fr